



Le président du Sénat distingue 17 entreprises performantes

Jeudi 31 mars, M. Gérard Larcher, président du Sénat, a primé 17 entreprises françaises pour la performance de leurs démarches de management selon le modèle d'excellence EFQM. Cette reconnaissance importante est intervenue en clôture de la première édition de la Journée des entreprises du Sénat.

La Délégation sénatoriale aux entreprises a organisé le 31 mars 2016 la première Journée des entreprises, en prolongement d'initiatives engagées en vue d'encourager la croissance et l'emploi dans les territoires. La fin de journée, organisée en partenariat avec le groupe AFNOR, a permis de partager les facteurs du succès observés au sein de plusieurs entreprises performantes.

Le président du Sénat, M. Gérard Larcher, est intervenu pour remettre des diplômes à 17 entreprises sélectionnées pour leur démarche de management d'excellence, déjà reconnue selon le modèle EFQM - *European Foundation for Quality Management*.

Agilité, leadership, développement de stratégies intégrant leurs parties-prenantes, implication des équipes, amélioration permanente des produits et services sont autant de points communs à toutes ces entreprises.

Les 17 entreprises distinguées par le Sénat

Les reconnaissances EFQM les plus élevées en France

Aéroport de Lyon Saint-Exupéry
CNIEG - Caisse nationale des industries électriques et gazières
SDEA - Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle
Valrhona
Weave

Les entreprises ayant reçu une distinction européenne

Bosch France - Usine de Rodez
La Poste, branche services courrier colis
SCLE SFE

Les organisations reconnues EFQM en 2015

AFNIC
ECAM-EPMI - Ecole d'ingénieurs
Endress + Hauser SAS France
Institut de Recherche Pierre Fabre - Pôle Actifs Végétaux
Les Vignerons de Buzet
Plastipolis - Pôle de compétitivité

RATP Ligne 14
Régime Social des Indépendants (RSI) des Pays de la Loire
SNCF Mobilités - Direction régionale Rhône-Alpes TER Rhône-Alpes

L'EFQM en bref

Le modèle d'excellence EFQM, dont le groupe AFNOR est le représentant en France, est un des outils managériaux les plus populaires en Europe. Utile pour donner de la cohérence à plusieurs projets stratégiques et insuffler une dynamique d'entreprise, il est utilisé par plus de 30000 organisations dans le but d'améliorer leurs performances. Par du benchmark, des évaluations internes ou externes, il les encourage à devenir des structures agiles, mieux adaptées aux rigueurs du contexte économique mondial actuel. Clubs régionaux, prix français et européens, l'EFQM suscite une dynamique forte auprès des entreprises.

A propos du groupe AFNOR

Au service de l'intérêt général et du développement économique, le groupe AFNOR conçoit et déploie des solutions fondées sur les normes volontaires, sources de progrès et de confiance. Les missions d'intérêt général sont assurées par l'association dans le cadre d'un décret qui lui confère l'animation et la coordination du système français de normalisation, la représentation des intérêts français dans les instances européennes et internationales de normalisation, l'élaboration et la diffusion des normes volontaires. Les activités de formation, d'évaluation et de certification sont quant à elles dans un environnement concurrentiel et en respectent strictement les règles. La direction générale du groupe est assurée par Olivier Peyrat. Plus d'informations sur www.afnor.org

A propos de la Délégation sénatoriale aux entreprises

Créée fin 2014 à l'initiative du président du Sénat, M. Gérard LARCHER, cette délégation, composée de 42 sénateurs désignés à la représentation proportionnelle des groupes politiques, est chargée d'informer le Sénat sur la situation des entreprises, de recenser les obstacles à leur développement et de proposer des mesures visant à favoriser l'esprit d'entreprise et à simplifier les normes réglementaires applicables à l'activité économique, en vue d'encourager la croissance et l'emploi dans les territoires.

Pour recevoir le dossier de presse et en savoir plus sur les démarches des entreprises primées :

Contact groupe AFNOR :

Olivier Gibert - Tél : 01.41.62.85.55 presse@afnor.org [@AFNOR_RP](https://twitter.com/AFNOR_RP)

Contact presse Sénat :

Karine Rahuel – 01.42.34.25.13 – presse@senat.fr